

Comptes 2022 de l'Etat de Vaud, arrêtés par le Conseil d'Etat le 5 avril 2023, avant révision du Contrôle cantonal des finances

Des comptes 2022 positifs, à l'aube d'une nouvelle réalité budgétaire

Valérie Dittli, Conseillère d'Etat, cheffe du Département des finances et de l'agriculture Conférence de presse du 25 avril 2023



Contexte économique incertain

Ralentissement de la croissance économique:

croissance du PIB suisse +1,1% en 2023 (+3,9% en 2021; +2,1% en 2022)*

Marché du travail encore robuste:

croissance de l'emploi +1,1% en 2023 et +0,7% en 2024 (+2,7% en 2022)*

Inflation tendanciellement en baisse:

indice IPC +2,4% en 2023 et +1,5% en 2024 (+2,8% en 2022)*

Taux d'intérêts en hausse:

taux à court terme +1,6% en 2023 et +1,9% en 2024 (-0,7% en 2021; -0,2% en 2022)*

Volatilité des marchés boursiers:

niveau de fin 2022 après croissance en janvier 2023

Perturbations dans le secteur bancaire

interventions des gouvernements USA et CH pour rassurer

Pertes de la BNS – force du franc suisse

Effets de la guerre en Ukraine - augmentation du coût de l'énergie

* Prévisions SECO du 16 mars 2023

2



Perspectives pour les finances vaudoises

Des finances cantonales saines, qui permettent de relever les enjeux du futur;

Une nouvelle réalité budgétaire, qui s'impose désormais au Canton:

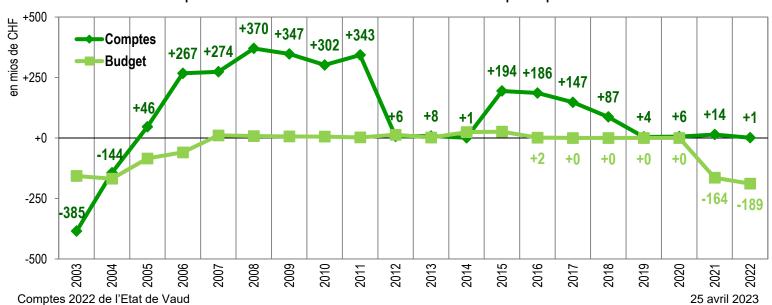
- stratégie de non-distribution du bénéfice BNS
- tendance à la stagnation des recettes fiscales
- rééquilibrage financier en faveur des communes
- impacts financiers des mesures du Programme de législature
- montée en puissance des différentes politiques publiques sectorielles
- augmentation des charges dans toutes les activités liées à la démographie
- effets du plan d'assainissement de la Confédération et du frein à l'endettement



Résultat

La clôture des comptes de fonctionnement présente un excédent net de 1 mio,

- y compris les impacts financiers de la pandémie et des mesures Ukraine & Ostral;
- après écritures de bouclement;
- ce résultat marque la 18^{ème} année consécutive de comptes positifs.





Synthèse des résultats et charges brutes

en mios de CHF	-) -)-)	Comptes 2022	Ecarts budget / comptes 2022		Comptes 2021	Ecarts co 2022/2	
Charges	10'673,1	11'377,3	704,2	6,6%	11'863,7	-486,4	-4,1%
Revenus	10'484,4	11'378,4	894,0	8,5%	11'878,1	-499,7	-4,2%
Résultat	-188,8	1,0	189,8		14,4	-13,4	

L'écart de 704 mios (+6,6%) des charges par rapport au budget 2022 provient:

- des dépenses Covid, Ukraine & Ostral (charges brutes 234 mios, détail charges nettes pp. 6-7);
- des éléments de bouclement des comptes (493 mios, détail pp. 8 à 11).

La baisse de 486 mios (-4,1%) des charges par rapport aux comptes 2021 provient:

- notamment des dépenses Covid (-682 mios) et écritures de bouclement (-181 mios);
- des mesures Ukraine & Ostral (+108 mios);
- des dépenses pour la santé (+ 80 mios, hôpitaux, maintien à domicile: reprise de l'activité post Covid), le social (+30 mios hébergement) et le personnel de l'Etat (+61 mios, détail p. 15).



Détail crédits et dépenses nettes Covid

Mesures et secteurs concernés en 2022 (hors part fédérale): en mios de CHF	ALIBB	Comptes 2022
Hôpitaux : indemnités aux hôpitaux et cliniques privées, impact sur AVASAD, Unisanté, surcoûts matériel	22,0	23,3
Santé : renfort du système de santé, traçage, campagne de vaccination, santé mentale des jeunes	31,3	26,6
Social : indemnisation des acteurs du domaine social et médico-social	0,0	3,5
Economie : aides aux cas de rigueur et financement du dispositif administratif	4,0	-4,3
Transport : soutien aux entreprises de transports (y compris part communes)	14,5	14,5
Culture : aides aux acteurs culturels et fonds d'urgence	0,3	0,5
Ecoles : rémunération de stages en milieu médical, gymnase d'Etoy, santé mentale des jeunes, soutien à l'apprentissage, appuis pour lutter contre les effets du semi-confinement et matériel de protection	10,5	8,0
Protection jeunesse: renforcement pour placements d'urgence	3,5	3,8
DGES : rémunération de stages en milieu médical, coûts relatifs aux contrôles consécutifs aux restrictions d'accès	0,5	0,1
Protection civile : centres de vaccination, gestion des autorisations grandes manifestations et dépenses SSCM	1,5	1,5
Police cantonale	0,1	0,1
Service pénitentiaire	0,0	0,0
DGIP (nettoyage supplémentaire)	0,3	0,2
DGNSI	0,5	0,5
Divers	0,0	0,1
Total dépenses nettes	89,0	78,4



Détail crédits et dépenses nettes Ukraine & Ostral

Mesures et secteurs concernés en 2022 (hors part fédérale): en mios de CHF	Crédits suppl.	Comptes 2022
Santé : prise en charge médico-sanitaire	1,9	1,7
Population : subvention à l'EVAM, mesures d'intégration des permis S et renfort de personnel	15,4	14,3
Ecoles : frais de scolarisation et transformation des locaux de l'Ecole d'Accueil	18,5	9,3
Protection jeunesse : reprise de 3 orphelinats	4,7	5,0
Protection civile : frais divers d'accueil et du service	3,1	1,4
SCTP : renforts des curateurs en lien avec les mineurs non accompagnés	0,0	0,1
Sous-total Ukraine	43,6	31,8
Pénurie gaz-électricité hiver 2022-2023	3,2	1,0
DGIP : équipements des sites vitaux de l'ACV et divers mandats	3,6	1,8
Police cantonale	0,3	0,3
DGNSI : achat de batteries	0,2	0,2
DGS	0,1	0,1
Sous-total Ostral	7,4	3,4
Total dépenses nettes	51,0	35,2



Détail éléments de bouclement

en mios de CHF	Comptes 2021	Comptes 2022
Attribution fonds pour la protection de la jeunesse		20,0
Attribution fonds de soutien à l'industrie		10,0
Attribution fonds de soutien à l'innovation		50,0
Attribution fonds pour l'énergie : initiative pour une relance favorable à la transition énergétique	200,0	
Participation aux charges des communes à la cohésion sociale selon engagement CE de décembre 2021	25,0	
Sous-total écritures de bouclement / résultat opérationnel	225,0	80,0
Attribution autres capitaux propres pour BNS, impact 4 tranches		250,0
Préfinancement Plan climat 2024 (réattribution Covid)		200,0
Préfinancement Covid (pour Plan climat 2024)		-200,0
Préfinancement Ukraine & Ostral (réattribution Covid)		100,0
Préfinancement Covid (pour Ukraine & Ostral)		-100,0
Préfinancement accord Canton-communes : accélération rééquilibrage	100,0	55,0
Préfinancement relatif aux sites stratégiques dév. d'activités (SSDA)		20,0
Préfinancement CHUV : renouvellement informatique (SOARIAN)		50,0
Préfinancement Mobilité : Mise en conformité arrêts de bus (LHand)		38,0
Préfinancement nouveau crédit-cadre : maîtrise foncière collectivités publiques en zones industrielles	15,0	
Préfinancement stratégique immobilier : centre de production et logistique CHUV Bussigny	45,0	
Sous-total écritures de préfinancements / autres capitaux propres	160,0	413,0
Amortissements supplémentaires des objets d'investissement bouclés	289,1	
Total autres écritures de bouclement / préfinancement / autres capitaux propres	674,1	493,0



Détail éléments de bouclement (suite)

Stratégie BNS – dotation aux autres capitaux propres, 250 mios:

pour se prémunir en 2024 et années suivantes du risque de non distribution BNS.

Attribution à divers fonds, 80 mios:

- fonds pour la protection de la jeunesse (20 mios) : développement ambulatoire protection mineurs;
- fonds de soutien à l'industrie (10 mios) et fonds de soutien à l'innovation (50 mios) : pour futurs engagements financiers des fonds.

Réattribution partielle du préfinancement Covid, 300 mios:

- réattribution préfinancement «Plan climat 2024» (200 mios): pour compenser les charges d'amortissement des crédits d'investissements, en cohérence avec le PL 2022-2027;
- réattribution préfinancement «mesures Ukraine & Ostral» (100 mios): pour couvrir des dépenses futures plus importantes que 2022 (année partielle).



Détail éléments de bouclement (suite)

Préfinancement pour l'accélération du rééquilibrage financier entre le canton et les communes, 55 mios:

- en lien avec l'accord Canton-communes du 30 mars 2023;
- en complément des 160 mios déjà préfinancés à fin 2021, soit au total 215 mios;
- pour couvrir la totalité de l'accélération du rééquilibrage financier sur 2023-2027.

Préfinancement d'investissements pour les sites stratégiques de développement d'activités (SSDA), 20 mios:

 pour compenser les amortissements générés par les études et le coût des constructions les plus urgentes.



Détail éléments de bouclement (suite)

Préfinancement pour le renouvellement informatique CHUV-SOARIAN, 50 mios:

 pour compenser des charges d'amortissement liées au renouvellement des investissements informatiques de l'hôpital.

Préfinancement d'investissements pour la mise en conformité des arrêts de bus, 38 mios:

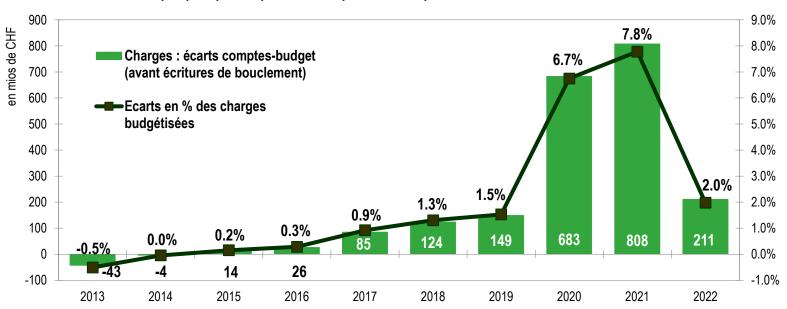
 pour compenser les amortissements générés par l'adaptation des arrêts de bus pour personnes handicapées et à mobilité réduite (LHand).



Analyse des charges: budget - comptes 2022

Les charges de fonctionnement (hors éléments de bouclement) dépassent la prévision budgétaire de 211 mios (+ 2,0%);

- cet écart s'explique principalement par les dépenses brutes Covid et Ukraine & Ostral

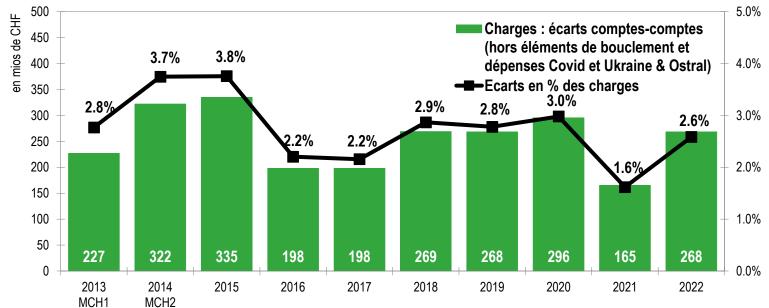




Analyse des charges: comptes 2021 - 2022

La croissance des dépenses courantes (hors éléments de bouclement, dépenses Covid et mesures Ukraine & Ostral) est de 268 mios par rapport à 2021 (+2,6%);

- soit supérieure à l'année précédente (+1,6%) et légèrement inférieure au budget (+2,8%);
- principaux secteurs de croissance: santé (+80 mios), social (+30 mios) et personnel (+61 mios).

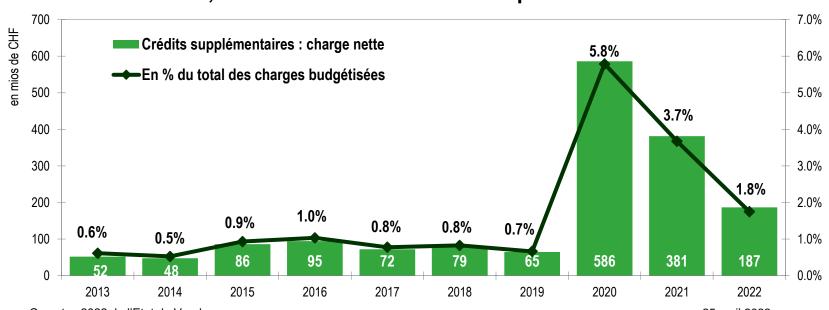




Analyse des charges: crédits supplémentaires

Avec 145 demandes adoptées, le nombre de crédits supplémentaires diminue légèrement par rapport aux 161 demandes de 2021.

Avec 187 mios de charges nettes, dont 89 mios pour le Covid et 51 mios pour l'Ukraine & Ostral, les autres montants non compensés s'élèvent à 47 mios.

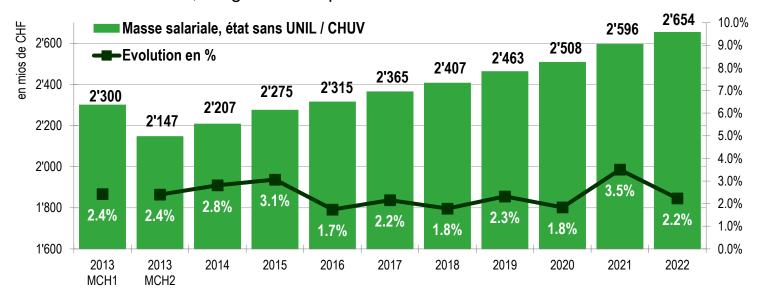




Analyse des charges: personnel de l'Etat

La croissance de la masse salariale est de 58 mios par rapport à 2021 (+2,2%):

- dont 35 mios supplémentaires dans l'enseignement,
- ainsi que 9 mios liés à l'Ukraine & Ostral et 9 mios de prime «vie chère»;
- hors ces éléments, l'augmentation provient notamment des annuités et renforts sectoriels.





Revenus bruts et impôts

en mios de CHF	711 / /	Comptes 2022	Ecarts budget / comptes 2022		Comptes 2021	Ecarts co 2022/2	
Revenus	10'484,4	11'378,4	894,0	8,5%	11'878,1	-499,7	-4,2%
Impôts	6'057,0	6'750,4	693,4	11,4%	6'748,4	2,0	0,0%

L'écart de 894 mios (8,5%) des revenus par rapport au budget 2022 provient:

 des impôts (+693 mios), des parts fédérales aux coûts du Covid et Ukraine & Ostral (121 mios), de 4 tranches supplémentaires de redistribution du bénéfice de la BNS (+250 mios), de non dissolution de capitaux propres (-188 mios).

L'écart de 693 mios (11,4%) des impôts par rapport au budget 2022 provient:

- d'effets exceptionnels (130 mios) et conjoncturels (336 mios);
- sans ces éléments, l'écart se réduit à 227 mios (3,8%).

La baisse de 500 mios (-4,2%) des revenus par rapport aux comptes 2021:

provient de la diminution de coûts du Covid financés par la Confédération (-491 mios).



Analyse des impôts: personnes physiques

	en mios de CHF	Comptes 2022	Ecarts budget / compte 2022		Ecarts comptes 2022/2021	
Impôt sur le revenu		3'830,7	108,3	2,9%	6,7	0,2%
Impôt sur la fortune		793,0	103,0	14,9%	-9,7	-1,2%
Personnes physiques (PP)		4'623,7	211,3	4,8%	-3,0	-0,1%

L'écart de 211 mios (4,8%) des impôts PP par rapport au budget provient:

- d'effets exceptionnels et conjoncturels sur le revenu et la fortune (129 mios);
- sans ces éléments, l'écart se réduit à 82 mios (+1.9%).

La diminution de 3 mios (-0,1%) des impôts PP par rapport aux comptes 2021:

- résulte de l'entrée en vigueur de l'augmentation des déductions frais de garde et contribuable modeste (revenu) et de la baisse de la fiscalité des entrepreneurs (outil de travail, fortune);
- hors effets exceptionnels et conjoncturels, la hausse atteint 65 mios.



Analyse des impôts: revenus économiques

en mio de CHI	2022	Ecarts budget / compte 2022		Ecarts comptes 2022/2021	
Impôt sur le bénéfice	661,1	215,1	48,2%	55,7	9,2%
Impôt sur le capital	79,3	5,3	7,2%	-9,2	-10,4%
Personnes morales	740,4	220,4	42,4%	46,5	6,7%

L'écart de 220 mios (42,4%) des impôts PM par rapport au budget provient:

- d'effets exceptionnels et conjoncturels sur le bénéfice (177 mios);
- sans ces éléments, l'écart se réduit à 38 mios;

L'augmentation de 47 mios (6,7%) des impôts PM par rapport aux comptes 2021:

- provient d'effets exceptionnels et conjoncturels;
- sans ces éléments, l'impôt sur le bénéfice augmente de 80 mios et l'impôt sur le capital diminue de 4 mios



Analyse des impôts: revenus conjoncturels

en mios de CHF	Comptes 2022	Ecarts budget / compte 2022		Ecarts comptes 2022/2021	
Impôts sur les gains en capital et gains immobiliers	293,0	118,0	67,4%	-31,4	-9,7%
Droits de mutation	227,9	57,9	34,1%	-18,3	-7,4%
Successions et donations	126,5	21,5	20,5%	-29,9	-19,1%
Revenus conjoncturels	647,4	197,4	43,9%	-79,6	-10,9%

L'écart de 197 mios (43,9%) de ce type d'impôts par rapport au budget provient:

- de prévisions budgétaires prudentes face au caractère aléatoire de cette typologie de revenus;
- d'effets exceptionnels et conjoncturels (160 mios).

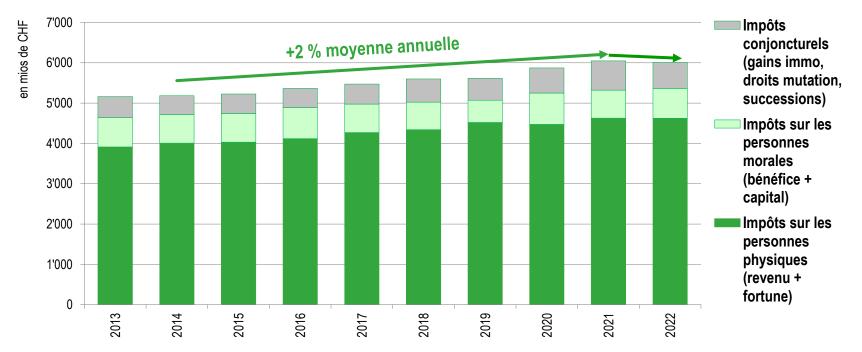
La diminution de 80 mios (-10,9%) de ces impôts par rapport aux comptes 2021:

- provient d'effets exceptionnels et conjoncturels moins élevés en 2022 qu'en 2021 (-30 mios);
- et de la mise en vigueur de la réduction de l'imposition des prestations en capital provenant de la prévoyance (-30 mios).



Evolution des impôts

Les 3 groupes d'impôts déterminants (PP, PM, conjoncturels) marquent une légère baisse en 2022 après une progression moyenne de 2% par année sur 2014 à 2021.





Investissements bruts

En 2022, l'Etat a investi globalement 548 mios dans l'économie du canton:

investissements bruts (y compris la part des tiers)

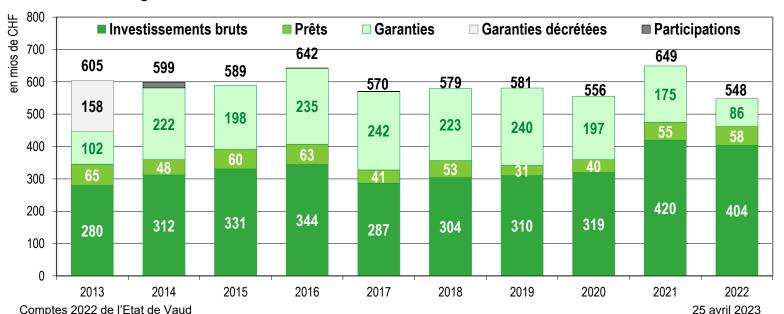
404 mios;

nouveaux prêts octroyés

58 mios;

nouvelles garanties activées

86 mios.





Détail des investissements

Principaux objets concernés sur l'exercice 2022:

	de CHF	brut
DITS	Mensuration officielle (9,5 mios); Piscine de Malley (3,6 mios); Archivage électronique (2,5 mios); Mesures plan climat (0,9 mio)	18,4
DEF	Bâtiments enseignement supérieur et UNIL (32,9 mios); Bâtiments enseignement postobligatoire (16,7 mios); Education numérique (11,1 mios); SI DGEP (3,8 mios)	65,6
DJES	Rivières (12,3 mios); Rénovation prison de la Tuilière (6,2 mios); Renouvellement matériel Polcant (4,2 mios); Dangers naturels (4,0 mios); Micropolluants (3,6 mios); Etudes pénitencier Grands-Marais (2,8 mios); SI Police (2,5 mios); SI SCTP (2,1 mios)	40,7
DSAS	Réaffectation BAP (8,8 mios); CHUV : Hôpital unique de l'enfant (31,8 mios), Bâtiment ingénierie oncologie (18,4 mios), Garage à ambulances (5,3 mios), Construction du bloc opératoire BH05 (5,0 mios), Nouveau bâtiment Hôpital de Cery (4,5 mios), Soins continus et intensifs (4,2 mios), Infrastructures stationnaires (2,4 mios),	84,6
DEIEP	Immeubles de l'Etat : entretien, restauration, assainissements énergétiques, transformations (27,9 mios); DAL renouvellement plateforme d'achats et remplacement machines (4,7 mios); Remontées mécaniques Alpes (1,8 mio); Biométrie (1,6 mio)	36,9
DCIRH	Routes : construction, entretien, assainissement (74,4 mios); Transports publics (36,7 mios); Informatique (4,4 mios); Musée Elysée et Mudac (6,5 mios); Plateforme 10 (0,8 mio)	123,8
DFA	Améliorations foncières (19,8 mios); Informatique fiscale (3,1 mios)	24,4
OJV	Travaux sur le site du TC (7,1 mios); Evolutions du SI justice (0,8 mio)	9,4
Total inves	tissements bruts	403,8
Prêts	Transports publics (51 mios); LADE (5 mios); Sport (1 mio)	57,6
Garanties	Nouveaux EMS (60,2 mios); Hôpital Riviera-Chablais (13 mios); Institut de Lavigny (3,9 mios); Protection et aide aux personnes en situation de handicap (5,7 mios); Soutien à l'économie (2,6 mios)	86,4
Effort glob	al d'investissement	547,8

Montant

en mios



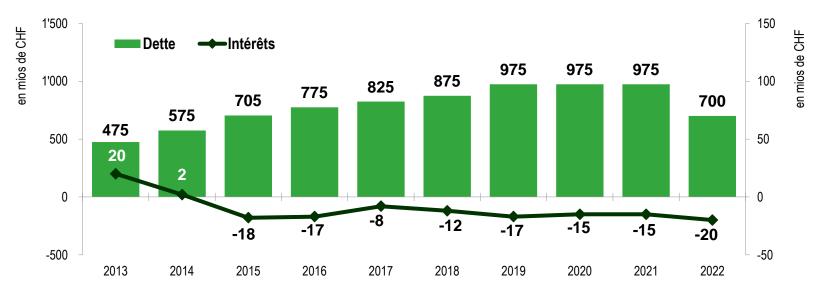
Dette et intérêts

A fin 2022, la dette de l'Etat s'élève à 700 mios:

la diminution correspond au remboursement d'un emprunt échu.

La charge d'intérêts est négative, -20 mios, en raison:

d'intérêts rémunératoires sur les créances fiscales.





Risques et incertitudes

- Ralentissement de la croissance économique, risque de récession
- Perturbations et incertitudes dans le secteur bancaire, répercussions possibles sur l'emploi notamment
- BNS, perte de 132,5 milliards en 2022, interruption de la distribution en 2023 et politique monétaire
- Inflation au niveau international et suisse
- Plan d'assainissement de la Confédération, frein à l'endettement, effets sur le canton
- Guerre en Ukraine, coûts pour le canton (asile, formation notamment)
- Augmentation des coûts de la santé, incidences sur les subsides à l'assurance-maladie (LAMal)
- Initiative fiscale «Baisse d'impôts pour tous; redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne», 450 mios; de même que les motions Jobin et Gross notamment, respectivement 165 mios et 80 mios (total 695 mios)



Risques et incertitudes (suite)

- Initiative «SOS Communes»: 300 à 350 mios
- Initiative financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires:
 100 à 200 mios
- Initiative «Pour une politique sportive ambitieuse»: 100 mios
- Initiative «Pour un congé parental vaudois»: 35 mios
- Initiative populaire «Pour le couple et la famille; non à la pénalisation du mariage»: 30 mios
- Initiative parlementaire «Changement du système d'imposition du logement (valeur locative)»
- Projets fiscaux de l'OCDE, transfert du droit d'imposition vers les états du marché (pilier 1) et taux d'imposition minimum GLOBE (pilier 2)



Eléments prospectifs: politique du personnel

Le Conseil d'Etat a décidé en décembre 2022 d'octroyer un montant de 182 mios pour affronter le renchérissement:

- indexation +1,4% des salaires 2023 pour les secteurs public et parapublic (104 mios);
- pleines annuités 2023 pour les secteurs public et parapublic (53 mios);
- prime «vie chère» 0,8% du salaire pour les classes 1 à 10 du personnel (ACV+CHUV), comptabilisée sur 2022 et payée en janvier 2023 (15 mios);
- hausse +2.5% des barèmes des régimes sociaux (10 mios)

Le Conseil d'Etat a proposé le 22 mars 2023 une enveloppe financière de 47 mios en 2024 (dont 32 millions pérennes) pour des mesures salariales et de renforcement structurel.

Le Conseil d'Etat souhaite poursuivre les discussions avec les syndicats, qui ont été invités à une nouvelle rencontre le 4 mai prochain.



Conclusions

Les comptes de l'Etat de Vaud s'inscrivent dans un contexte économique volatile et une nouvelle réalité budgétaire s'impose au Canton.

Le résultat de ces comptes permet au Conseil d'Etat de limiter le risque d'absence de distribution de la BNS dans les futurs budgets.

En réaffectant des moyens alloués au Covid, le Conseil d'Etat préfinance les investissements du Plan climat 2024, pour une politique ambitieuse en matière de changements climatiques.

Les finances cantonales demeurent solides et permettent de renforcer la capacité du Conseil d'Etat à intervenir pour défendre le pouvoir d'achat et, cas échéant, faire face à une dégradation de la conjoncture économique.